

La traçabilité, une nécessité

Bien de l'eau a coulé sous les ponts depuis les premières discussions concernant l'importance de la traçabilité en agriculture.

En effet, que ce soit les gouvernements, les producteurs ou les différents joueurs au sein de la filière agricole, tous s'entendent pour dire que la traçabilité des produits agricoles, de la ferme à la table, est maintenant un incontournable et tous ont la même vision et travaillent pour sa mise en application.

POUR LA GESTION DES RISQUES

L'objectif premier d'un système de traçabilité des animaux d'élevage, de la ferme jusqu'au consommateur, est d'assurer une surveillance sanitaire afin de protéger la santé des troupeaux et la santé publique. Un système d'identification et de traçabilité ne constitue pas en soi une mesure pour prévenir les maladies animales exotiques ni les crises liées à la salubrité des aliments. Il s'agit plutôt d'un outil qui permet d'atténuer

L'OBJECTIF PREMIER
D'UN SYSTÈME DE
TRAÇABILITÉ EST
DE PROTÉGER LA
SANTÉ DES
TROUPEAUX ET LA
SANTÉ PUBLIQUE.

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Consensus du Forum des décideurs (MAPAQ) pour la mise en place de systèmes intégrés d'assurance de la qualité, dont la traçabilité

2000 - Modifications législatives provinciales pour inclure la notion de traçabilité:

- Loi sur les aliments (P-29)
- Loi sur la santé animale (P-42)
- Étude conjointe bovin-ovin-porcin d'un système de traçabilité

2001 - Réglementation fédérale sur l'identification des bovins
Consensus du Rendez-vous des décideurs (MAPAQ) pour l'implantation de la traçabilité pour les productions bovine, ovine, porcine et pour un secteur horticole

- Financement du MAPAQ: 21,5 millions de dollars pour 2001-2005
- Création d'Agri-Traçabilité Québec inc.

2002 - Réglementation provinciale sur l'identification des bovins Évaluation théorique des méthodes d'identification permanente en production porcine

- Mandat du Conseil canadien du porc (CCP) de coordonner le développement d'un système de traçabilité national pour le secteur porcin
- Mise en place d'un comité canadien sur la traçabilité du Conseil canadien du porc

2003/ - Projet pilote pancanadien sur le système national d'identification et de traçabilité des porcs

Recommandations sur la mise en place d'un système d'identification et de traçabilité des porcs (CCP)

- Consultation nationale sur le système national d'identification et de traçabilité des porcs

2006 - Attribution à chaque province d'une plage de numéros de tatouage spécifiques

2008 Mise en application des règlements fédéral et provincial sur l'identification et la tracabilité des porcs (échéance prévue)

QUELQUES CAS D'ÉPIDÉMIES DANS LE MONDE

Année	Pays	Maladie	Pertes (\$)
1997	Pays-Bas	Peste porcine	Plus de 2 milliards
2001	Angleterre	Fièvre aphteuse	Plus de 32 milliards
2003	Canada	Encéphalopathie spongieuse bovine	Plus de 7 milliards
Depuis 2003	Asie et Europe	Influenza aviaire hautement pathogène	Plusieurs milliards
2004	Canada	Influenza aviaire hautement pathogène	Plus de 300 millions

QUELQUES PAYS AYANT DES SYSTÈMES DE TRAÇABILITÉ DANS LE PORC

Systèmes en place	Date d'entrée en vigueur
Belgique	1996
Pays-Bas	1996
Angleterre	2002
Danemark	2002
Irlande	2002
Australie	2003
France	2005

Systèmes en développement

Canada
États-Unis

les impacts. En effet, un tel système permet d'identifier rapidement les animaux et les sites touchés et évite ainsi la propagation de la maladie à d'autres sites puis permet de la circonscrire dans les meilleurs délais.

LA TRACABILITÉ: NON NÉGOCIABLE

Depuis plus d'une décennie, plusieurs crises majeures en matière de santé animale (fièvre aphteuse, maladie de la vache folle, peste porcine, grippe aviaire) ont ébranlé autant les consommateurs que les producteurs agricoles. Et les risques d'épidémies ne diminueront pas, bien au contraire. De nos jours, de plus en plus de gens voyagent et les animaux ainsi que leurs produits dérivés sont vendus internationalement en grandes quantités, d'où les risques plus importants d'épidémies et de crises liées à la salubrité des aliments.

L'apparition d'une maladie animale exotique, telle que la fièvre aphteuse, occasionnerait des pertes économiques majeures pour l'industrie canadienne du porc, de l'ordre de milliards de dollars. Une étude réalisée en 2002 pour la Coalition canadienne pour la santé des animaux a démontré qu'en cas d'épidémie de fièvre aphteuse au Canada, les pertes s'élèveraient entre 14 et 46 milliards de

dollars, selon l'étendue de l'épidémie. Ces pertes sont attribuables aux impacts directs et indirects sur les exploitations agricoles et sur les activités d'abattage et de transformation, en plus de celles liées au secteur du tourisme et des coûts engagés pour gérer la crise. Mais les pertes les plus importantes seraient sans contredit celles liées au commerce, et ce, sans compter le temps nécessaire pour regagner le statut d'exemption de l'Office internationale des épizooties (OIE) et pour reprendre la part de marché.

Tous ces incidents des dernières années ont permis de démontrer qu'un sys-

LES RISQUES
D'ÉPIDÉMIES ET DE
CRISES LIÉES À LA
SALUBRITÉ DES
ALIMENTS NE
DIMINUERONT PAS,
BIEN AU CONTRAIRE.

tème d'identification et de traçabilité peut réduire de manière importante l'impact d'une crise et permettre à l'industrie de reprendre ses activités normales plus rapidement. La traçabilité au niveau de la chaîne alimentaire est devenue une nécessité pour protéger la santé publique et la santé animale, d'une part, et pour restaurer la confiance des consommateurs, d'autre part.

COUP D'ŒIL SUR LE MONDE

La plupart des crises sanitaires récentes qui ont secoué la confiance des consommateurs se sont déroulées en Europe. Les pressions concernant la mise en place de systèmes de traçabilité y sont donc plus intensives. D'ailleurs, l'Union européenne a pris position sur le sujet et bon nombre des initiatives en traçabilité proviennent donc des États membres.

Plusieurs pays, que ce soit en Europe ou ailleurs, ont déjà instauré des systèmes de traçabilité ou sont sur le point de le faire. Chaque système diffère selon sa raison d'être, les conditions de production porcine et les antécédents en matière d'identification et de traçabilité des animaux dans chaque pays. Vu l'importance de la traçabilité pour la santé publique et la santé animale, l'Office internationale des épizooties a d'ailleurs établi des principes de base en matière d'identification et de traçabilité des animaux, que tous les pays ayant des activités commerciales internationales auraient avantage à suivre.

LE COMPTE À REBOURS EST COMMENCÉ

Afin de rassurer les consommateurs d'ici et d'ailleurs, de préserver la santé des troupeaux et de demeurer concurrentiels sur les marchés internationaux, les producteurs de porcs n'ont d'autres choix que d'aller de l'avant dans l'implantation d'un système d'identification et de traçabilité des porcs.

Une chose est certaine, la traçabilité n'est plus seulement un beau principe que les filières agricoles devraient suivre, mais bien une approche concrète que l'on met en place pour gérer les risques sanitaires. La traçabilité est à nos portes; pour le secteur porcin, elle est prévue pour 2008! ⁹